



# TOURCOING

## Allée de l'Oiseau Lyre

### NOTICE DESCRIPTIVE

18 Logements collectifs  
Photo(s) non-contractuelle(s)



# SPECIFICATIONS TECHNIQUES

La présente notice descriptive prévue par l'article R.261-13 du CCH et conforme à l'annexe de l'arrêté du 10 mai 1968.

## Généralités:

La présente notice descriptive a pour objet de définir les conditions techniques et les prestations suivant lesquelles sera construit le programme. Les caractéristiques techniques sont définies par la présente notice.

La construction se conformera :

- Aux lois et réglementations en vigueur
- Aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés à caractère obligatoire
- Aux règles de construction et de sécurité
- À la réglementation environnementale 2020 et à la réglementation handicapée effective au dépôt de Permis de Construire

La conformité de la construction sera tout au long de sa mise en œuvre vérifiée par un bureau de contrôle agréé.

Les prestations, natures de matériaux et marques décrits dans la présente notice descriptive, sont donnés à titre indicatif et de référence comme précisant la qualité des prestations.

Seront admises de plein droit, toutes modifications de structure ainsi que l'agencement intérieur et extérieur (comme le déplacement de gaine technique, soffite ou faux plafonds, etc...) ayant pour but de résoudre un problème technique ou de compléter et/ou de parfaire soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'immeuble, et qui seraient apportées en cours de travaux, par l'Architecte.

Les teintes, coloris et finitions des façades, généralement déterminées dans le cadre du permis de construire, seront choisies par l'Architecte en accord avec les différents services administratifs impliqués, et le Maître d'ouvrage.

Il est également précisé que les côtes et les surfaces mentionnées sur les plans sont indiquées sous réserves des tolérances de construction, tel que défini dans l'acte de vente.

L'acquéreur a la faculté de choisir la teinte de certains matériaux (revêtement de sol) dans la gamme d'harmonie proposée par le Maître d'ouvrage. Toutefois, ces choix, qui ne concernent que le logement de l'acquéreur, ne pourront s'exercer que jusqu'à un certain stade d'avancement du chantier. Dans le cas où le stade déterminé serait passé, les choix seront effectués par le Maître d'ouvrage.

Il est rappelé que le plâtre et le béton entraînent inévitablement de légères fissures, surtout en liaison avec d'autres matériaux ; fissures normales qui ne rentrent pas dans les garanties offertes par le constructeur.

Est considérée comme chambre principale, la chambre la plus grande en surface au sol (y compris surface de placard). Sont considérées comme pièces principales : séjour, salle à manger, chambres et pièces de services : cuisine, WC, salles de bains et salles d'eau.



# SOMMAIRE

## Table des matières

<b>1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES</b> .....	<b>4</b>
1.1. Infrastructure .....	4
1.2. Murs et ossature .....	4
1.3. Planchers .....	4
1.4. Cloisons de distribution .....	5
1.5. Escaliers .....	5
1.6. Conduits de fumée, ventilation, chutes et grosses canalisations .....	5
1.7. Toitures .....	5
<b>2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS</b> .....	<b>6</b>
2.1. Sols et plinthes .....	7
2.2. Revêtements muraux .....	7
2.3. Plafonds (sauf peintures, tentures) .....	7
2.4. Menuiseries extérieures .....	8
2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaire.....	8
2.6. Menuiseries intérieures.....	8
2.7. Serrurerie et garde-corps .....	8
2.8. Peintures, papiers.....	9
2.9. Equipements intérieurs .....	9
<b>3. ANNEXES PRIVATIVES</b> .....	<b>13</b>
3.1. Caves, celliers, greniers .....	13
3.2. Parkings extérieurs.....	13
3.3. Boîte aux Lettres	
<b>4. PARTIES COMMUNES INTERIEURS A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS</b> ..	<b>13</b>
4.1. Hall d'entrée de l'immeuble .....	14
4.2. Circulations du rez-de-chaussée, couloirs et d'étage .....	14
4.3. Cage d'escalier .....	14
4.4. Ascenseurs et monte-charges .....	15
4.5. Chauffage, eau chaude .....	15
4.6. Télécommunications.....	15
4.7. Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères .....	15
4.8. Ventilation mécanique des locaux.....	15
4.9. Locaux techniques et Réseaux divers.....	15
<b>5. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENT</b> ..	<b>15</b>
5.1. Voirie et parkings .....	17
5.2. Circulations des piétons .....	17
5.3. Espaces verts.....	17
5.4. Aires de jeux et équipements sportifs .....	17
5.5. Eclairage extérieur .....	17
5.6. Clôtures .....	17
5.7. Réseaux divers.....	18



## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

### 1.1. Infrastructure

#### 1.1.1. Fouilles

Terrassements en pleine masse et évacuation ou stockage et réemploi, réutilisation ou recyclage des matériaux excédentaires.

#### 1.1.2. Fondations

Suivant préconisations du rapport du bureau d'études de sols.

### 1.2. Murs et ossature

*NOTA : les épaisseurs et les armatures seront calculées par le bureau d'études béton armé, en tenant compte des impératifs de solidité, de résistance au feu acoustique et sismique.  
Les valeurs ci-après mentionnées ne sont donc qu'indicatives.*

#### 1.2.1. Murs du sous-sol

Sans objet.

#### 1.2.2. Murs de façades

Les façades seront non porteuses constituées d'une structure type mur ossature bois.

#### 1.2.3. Murs pignons

Dito façades hors pignon donnant sur le vestige.

#### 1.2.4. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

Voiles béton ou maçonnerie en agglomérés de béton.

#### 1.2.5. Murs ou cloisons séparatifs entre locaux privatifs contigus

Dito porteurs.

### 1.3. Planchers

#### 1.3.1. Planchers bas du sous-sol

Sans objet.

#### 1.3.2. Planchers bas du Rez-de-chaussée

Dalle pleine en béton armé ou poutrelles hourdis d'épaisseur suivant étude béton armé avec isolant thermique.

#### 1.3.3. Planchers sur étage courant

Plancher en béton armé ou poutrelles hourdis.

#### 1.3.4. Planchers sous terrasses inaccessibles en toiture

Plancher en béton armé ou poutrelles hourdis recevant le complexe d'étanchéité et l'isolation.

#### 1.3.5. Planchers sur locaux collectifs, techniques, circulations et locaux divers chauffés

Dito étage courant.

#### 1.3.6. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

Sans objet.

## 1.4. Cloisons de distribution

### 1.4.1. Entre pièces principales :

Cloison sèche type PLACOPAN ou équivalent épaisseur 50mm.

Ponctuellement, en fonction des exigences techniques, des cloisons d'épaisseurs différentes et de compositions différentes pourront être mises en œuvre.

### 1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service

Dito 1.4.1 suivant plans.

### 1.4.3. Pièces humides

Cloison sèche type PLACOPAN ou équivalent épaisseur 50mm avec parement hydrofuge.

### 1.4.4. Gains verticales intérieur logements

Gains techniques réalisées en plaques de plâtre, épaisseur selon réglementation acoustique. Trappes d'accès aux gains techniques en bois ou acier ou PVC, démontables, isolées selon étude acoustique ou avis du bureau de contrôle.

## 1.5. Escaliers

### 1.5.1. Escaliers intérieurs

Sans objet.

### 1.5.2. Escaliers extérieurs

Escaliers extérieurs métalliques en acier galvanisé, marches en caillebotis galvanisé portées par la structure de la courserie.

## 1.6. Conduits de fumée, ventilation, chutes et grosses canalisations

### 1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble

Sans objet.

### 1.6.2. Conduits de ventilation du logement

Conduit de ventilation en acier ou PVC encoffré. Evacuation en toiture ou façade.

Les dévoiements nécessaires seront réalisés par soffite.

### 1.6.3. Chutes d'eaux pluviales en façades

Infiltration à la parcelle. Création de tranchée commune pour passage des réseaux EP du bâtiment principal et des locaux annexes avec raccordement aux noues extérieures.

### 1.6.4. Chutes d'eaux usées

En tuyaux PVC disposées dans les gains techniques intérieures des logements, ventilations de chute en toiture. Les événements peuvent être apparents.

### 1.6.5. Branchements aux égouts

Raccordement au réseau public en tuyau PVC renforcé enterré ou suivant prescriptions des Services Techniques de la Ville, de la MEL ou du concessionnaire.

## 1.7. Toitures

### 1.7.1. Charpente, couverture et accessoires

Sans objet.

**1.7.2. Etanchéité et accessoires**

Etanchéité multicouche sur isolation thermique conforme à l'étude thermique. Couvertines métalliques ou en acier thermolaqué sur acrotère et selon le permis de construire.

**1.7.3. Souches de cheminées, ventilations et conduits divers**

En toiture, par conduits métalliques galvanisés ou en PVC suivant la nature du conduit.



## LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

### 2.1. Sols et plinthes

#### 2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales, entrées et dégagements

- **Salle de séjour**  
Revêtement de sol vinylique multicouche en lés, classement U2SP3. Plinthes blanches en médium ou en sapin. Différents choix de coloris dans la gamme sélectionnée par le Maître d'ouvrage.
- **Cuisine ouverte**  
Dito salle de séjour.
- **Cuisine fermée**  
Néant.
- **Hall et dégagement**  
Dito salle de séjour.
- **Chambres**  
Dito salle de séjour.
- **Cellier**  
Dito salle de séjour.

#### 2.1.2. Sols et plinthes des pièces de service

- **Salle d'eau et WC**  
Dito salle de séjour.

#### 2.1.3. Sols des terrasses et des balcons

Terrasses bois sur plots au RdC et terrasses en tôle perforée aux étages.

### 2.2. Revêtements muraux

#### 2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service (Salle de bain)

- **En salle de bain avec douche**  
Faïence murale compris listel, carreau plat.  
Pose horizontale sur produit d'imperméabilisation. Différents choix de coloris dans la gamme sélectionnée par le Maître d'ouvrage. Profilé de finition en PVC.
- **En salle de bain avec baignoire**  
Faïence murale 2 ou 3 côtés selon configuration sur une hauteur de 1m40 au-dessus de la baignoire + un rang de listel.  
Tablette si nécessaire.  
Tablier baignoire en mélaminé blanc.

#### 2.2.2. Revêtements muraux dans autres pièces

Sans objet.

### 2.3. Plafonds (sauf peintures, tentures)

#### 2.3.1. Plafonds des pièces intérieures

Enduit pelliculaire sur béton ou plaques de plâtre ou soffite suivant plan.

#### 2.3.2. Sous-face des balcons

Sans objet.

## 2.4. Menuiseries extérieures

Les ensembles porte-fenêtre, volets roulants auront un affaiblissement acoustique conforme aux éventuels classements des façades. Performances thermiques des menuiseries selon préconisation des bureaux d'études.

### 2.4.1. Menuiseries extérieures

Menuiseries PVC teinte suivant permis de construire. Double vitrage peu émissif :

- Porte-fenêtre ouvrant à la française ou baie fixe suivant plans architecte ;
- Fenêtre ouvrant à la française ou baie fixe suivant plans architecte.

### 2.4.2. Portes d'entrée

Portes palières en acier laqué d'usine ou prépeinte.

Serrure de sûreté 3 points et cylindre de sécurité A2P 1\*.

Béquille et garniture en aluminium teinte inox, ou aluminium brossé selon choix architecte.

Bloc porte équipé d'un seuil suisse.

## 2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaire

### Pièces principales

Séjours et Chambres : Volets roulants PVC avec coffre isolé avec commande manuelle à tringle.

### Salle d'eau ou salle de bain

Vitrage sablé suivant plans architecte.

Fourreaux de raccordement pour installation ultérieure de motorisation.

## 2.6. Menuiseries intérieures

### 2.6.1. Huisseries et bâtis

Huisseries en bois ou métalliques pour les trappes de visite.

Huisseries en bois ou métalliques à peindre pour les portes.

### 2.6.2. Portes intérieures

- Toutes portes intérieures

Portes âmes alvéolaires pré-peintes ou laquées avec parements lisses selon choix du maître d'ouvrage.

- Quincaillerie

Ensemble béquille selon choix maîtrise d'ouvrage.

Bec de canne à condamnation pour les portes des salles d'eau et/ou salles de bains et WC.

Serrure à larder bec de canne pour les séjours et cuisines.

Butée de porte.

### 2.6.3. Portes de placards (suivant plans de vente)

Sans objet.

### 2.6.4. Equipements des placards

Sans objet.

## 2.7. Serrurerie et garde-corps

### 2.7.1. Barres d'appuis

Sans objet.

### 2.7.2. Garde-corps balcon/terrasse, fenêtres et porte fenêtres

Fourniture et mise en œuvre des garde-corps en acier galvanisé avec des lisses verticales, une main courante plate.



## 2.8. Peintures, papiers

### 2.8.1. Peintures extérieures et vernis

#### 2.8.1.1. *Sur menuiseries*

Sans objet.

#### 2.8.1.2. *Sur fermetures et protections :*

Sans objet.

#### 2.8.1.3. *Sur serrurerie*

Sans objet.

### 2.8.2. Peintures intérieures

#### 2.8.2.1. *Sur menuiseries intérieures bois*

1 couche de peinture acrylique aspect satiné ou mat ou velours.

#### 2.8.2.2. *Sur murs*

1 couche de peinture aspect mat ou velours.

#### 2.8.2.3. *Sur plafonds*

1 couche de peinture aspect mat ou velours.

#### 2.8.2.4. *Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers*

1 couche de peinture acrylique sur toute canalisation apparente aspect satiné ou mat ou velours (non encastrée).

### 2.8.3. Papiers peints

Sans objet.

## 2.9. Equipements intérieurs

### 2.9.1. Equipements ménagers

#### 2.9.1.1. *Bloc évier, robinetterie*

A la demande du client.

#### *Appareils et mobiliers*

Sans objet.

#### 2.9.1.2. *Evacuation des déchets*

Sans objet

### 2.9.2. Equipements sanitaires et plomberie

#### 2.9.2.1. *Distribution du gaz*

Sans objet.

#### 2.9.2.2. *Distribution d'eau froide.*

Le réseau eau froide des logements sera totalement indépendant. Comptage général situé en gaine palière suivant les prescriptions du concessionnaire.

Alimentation depuis le comptage individuel jusqu'en logement.

Distribution en tube polyéthylène réticulé encastré en dalle béton. Distribution principale encastrée. Distribution finale apparente. Vanne de coupure dans le logement.

#### 2.9.2.3. *Production et distribution d'eau chaude sanitaire*

Production par pompe à chaleur collective.

Distribution encastrée ou apparentes selon parcours jusqu'aux appareils sanitaires.

#### 2.9.2.4. *Evacuations*

En tuyau PVC, apparent.

Attente pour évier, lave-vaisselle et lave-linge suivant plans architecte

#### 2.9.2.5. *Branchements en attente*

Robinets d'arrêt pour alimentation de l'évier, du lave-vaisselle et du lave-linge suivant plans architecte.

### **2.9.2.6. Appareils sanitaires**

#### Meubles vasque :

Ensemble simple vasque type URBAN de la marque SALGAR ou équivalent selon choix architecte avec miroir et bandeau lumineux. Choix entre 3 coloris proposées. En cas d'impossibilité par rapport à la réglementation accessibilité, le meuble sera remplacé par un monoplan avec miroir et bandeaux lumineux.  
Dimensions : selon plans de vente

#### Baignoires :

Baignoire acier de 1m70x0.70m selon choix maître d'ouvrage. Le tablier de baignoire sera mélaminé.

#### Cuvette de WC :

WC blanc à poser, mécanisme classement NF, abattant double en plastique rigide de couleur blanche.

#### Receveur de douche :

Receveur de douche de type ULYSSE de chez PORCHER ou équivalent en acrylique extra-plat (dimensions selon plans architecte) selon choix architecte.

### **2.9.2.7. Robinetterie**

Avec mousseur.

#### Robinetterie de la vasque

- Mitigeur mono commande avec vidage par tirette.

#### Robinetterie des baignoires

- Mitigeur bain-douche monotrou.

### **2.9.2.8. Accessoires divers**

Sans objet.

### **2.9.3. Equipements électriques**

#### **2.9.3.1. Type d'installation**

Installation réalisée suivant les prescriptions NF C 15-100. Tableau d'abonné encastré dans une gaine technique logement (GTL) ou en saillie. Coffret d'habillage avec porte métallique laquée blanc ou porte de placard.

#### **2.9.3.2. Puissance à desservir**

2 Pièces	6 KW
3 Pièces et 4 Pièces	9 KW
5 Pièces et plus	12 KW

### 2.9.3.3. Equipement de chaque pièce

Les douilles en plafond seront du type DCL, avec crochet de lustrerie.

Hauteurs de pose prise et interrupteur :

- 40 cm et 110 cm au-dessus du sol ;
- En cuisine, la prise 32 A ne sera pas située sous un générateur de chauffage ou d'ECS.

\*Positionnement du LL selon les plans de vente

PIECE	APPAREILLAGE
-------	--------------

	Plafonnier	Applique	PC 16A	PC 32A (Plaque)	PC étanche	Prise TV	Prise téléphone RJ45	Prise spécialisées /Fo	Hotte
Entrée	1		1						
Séjour	1					1	2		
Cuisine	1	1	3	1				*2	1
Chambre 1	1		3			1	1		
Chambre 2	1		3				1		
Chambre 3	1		3				1		
Chambre 4	1		3				1		
Dégagement	1		1						
Salle de bain	1	1	1					*1	
Salle d'eau	1	1	1					*1	
WC indépendant	1		1						
WC secondaire	1		1						

- 2.9.3.4. Sonnerie de porte palière**  
Bouton poussoir.

## **2.9.4. Chauffage, cheminée, ventilations**

- 2.9.4.1. Type d'installation**  
Production de chauffage par pompe à chaleur collective.
- 2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieure de...**  
Température extérieure minimale : - 9°C  
Température intérieure au centre des pièces :  
Séjour : 19°C  
Chambres et cuisine : 19°C  
Salles de bains : 22°C
- 2.9.4.3. Conduits et prises de ventilation**  
Sans objet.
- 2.9.4.4. Conduits et prises d'air frais**  
Introduction d'air par des bouches hygoréglables positionnées dans les menuiseries extérieures situé dans les pièces sèches. Circulation de l'air sous les portes intérieures.
- 2.9.4.5. Appareils d'émission de chaleur**  
En séjour et en chambre : radiateur métallique type CLASSIC M de chez HM radiateur ou équivalent.  
Sèche serviette en salle de bain électrique gamme selon choix architecte. Taille et puissance de l'équipement selon préconisation étude thermique.  
Les appareils d'émission de chaleur pourront être adaptés selon préconisations du bureau d'études thermiques.

## **2.9.5. Equipements de télécommunications**

- 2.9.5.1. Radio - T.V.**  
La télévision est distribuée dans chaque appartement depuis une armoire de répartition. Chaque appartement disposera d'une prise dans le séjour et une prise dans la chambre principale.
- 2.9.5.2. Téléphone**  
1 prise type RJ45 dans le séjour et chambres (conforme NFC 15-100)
- 2.9.5.3. Commande d'ouverture de la Résidence**  
Entrée depuis le domaine public  
Contrôle d'accès par portier vidéophone électronique à défilement et visiophone commandé depuis chaque appartement.  
Ouverture par système Vigik.

## **2.9.6. Autres équipements**

### **Détecteurs :**

Au moins un détecteur de fumée doit être installé dans les parties privatives des bâtiments d'habitation, de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres (couloir, palier).

*\* Dans le cadre de la réglementation environnementale 2020, les modes de chauffage et de production d'eau chaude peuvent évoluer afin d'être conforme à la réglementation en vigueur*



## ANNEXES PRIVATIVES

### 3.1. Caves, celliers, greniers

Sans objet.

### 3.2. Parkings extérieurs

#### Sol

Suivant PC et choix architectural.

#### Délimitation au sol

Matérialisation visuel des places de parking au sol.

#### Accès véhicules

Les places de stationnement sont accessibles depuis la voirie.

### 3.3. Boite aux lettres

Ensemble de boite aux lettres conforme aux normes de La Poste et intégré au local déchets.



## PARTIES COMMUNES INTERIEURS A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

### 4.1. Extérieur

Contrôle d'accès par portail électronique à défilement de numéro de logement et vidéophone commandé depuis chaque appartement. Ouverture par tête de lecture électronique et bouton poussoir intérieur. Système Vigik.

La signalisation de l'entrée de l'immeuble sera par appliques décoratives commandées par détecteur crépusculaire.

### 4.2. Circulations du rez-de-chaussée et aux étages par les coursives

#### Rez-de-chaussée

L'accès à l'immeuble se fait à travers un cheminement en béton balayé qui longe les jardins à jouissance privative des logements du RdC. Celui-là permet l'accès aux escaliers qui mènent aux logements des différents étages comme aux logements du RdC.

Trois escaliers extérieurs seront créés donnant sur une coursive extérieure qui permet l'accès aux différents logements.

#### Étages

La coursive de distribution sera indépendante, rapportée en charpente métallique en acier galvanisé avec la possibilité de se fixer ponctuellement dans la structure béton.

### 4.3. Cage d'escalier

#### 4.3.1. Sols des paliers

Sans objet.

#### 4.3.2. Murs

Sans objet.

#### 4.3.3. Plafonds

Sans objet.

#### 4.3.4. Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, sous-face de la paillasse

Sans objet.

#### 4.3.5. Chauffage, ventilation

Sans objet.

#### 4.3.6. Eclairage

Sans objet.

#### **4.4. Ascenseurs et monte-charges**

Sans objet.

#### **4.5. Chauffage, eau chaude**

##### **4.5.1. Equipement thermique de chauffage**

Sans objet.

##### **4.5.2. Service d'eau chaude**

Sans objet.

#### **4.6. Télécommunications**

##### **4.6.1. Téléphone**

Adduction réalisée par l'opérateur local.

#### **4.7. Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères**

Local en rez-de-chaussée du bâtiment.

#### **4.8. Ventilation mécanique des locaux**

Selon préconisations du bureau d'études thermiques.

#### **4.9. Locaux techniques et Réseaux divers**

##### **4.9.1. Alimentation en eau**

- **Comptage général**

Situé en limite du domaine public pour alimentation de l'ensemble immobilier.

Fourniture et pose du comptage général par la société concessionnaire de la distribution d'eau.

- **Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau**

Sans objet.

- **Colonnes Montantes**

Sans objet.

- **Branchements particuliers**

Manchettes de raccordement dans le local dédié en rez-de-chaussée (hors compteurs).

##### **4.9.2. Alimentation en électricité**

- **Comptages des services généraux**

Dans le local dédié. Il est prévu un seul compteur pour l'ensemble des parties communes.

- **Colonnes montantes**

Dans gaines spécifiques « ENEDIS ».

- **Branchements et comptages particuliers**

Sans objet.

**4.9.3 Locaux techniques**

**4.9.3.1. Local de réception des ordures ménagères**

Local extérieur en ossature bois ajouré.

**4.9.3.2. Local cycle**

Local extérieur en ossature bois ajouré.

**4.9.3.3. Chauffage / Local de production d'eau chaude sanitaire collective**

Moteur PAC dans local extérieur en ossature bois ajouré.

Ballon dans local intérieur dédié.

**4.9.3.4. Sous-Station de chauffage**

Dans le local dédié en rez-de-chaussée de l'immeuble.

**4.9.3.5. Local des supprimeurs**

Sans objet.

**4.9.3.6. Local transformateur EDF**

Sans objet.

**4.9.3.7. Local machinerie d'ascenseur**

Sans objet.

**4.9.3.8. Extracteur de la ventilation mécanique**

Moteur collectif situé en toiture terrasse inaccessible.

**4.9.4 Sécurité incendie**

**4.9.4.1 Extincteurs & dispositifs incendie**

- Cage d'escalier

Sans objet.

- Parking

Sans objet.

.





## PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

### 5.1. Voirie et parkings

#### 5.1.1 Voirie d'accès

Les futures voiries d'accès au programme sont privées (sauf en cas de rétrocession).

#### 5.1.2 Trottoirs et cheminements piétons

Les futurs cheminements et trottoirs d'accès au programme sont privés (sauf en cas de rétrocession).

### 5.2. Circulations des piétons

#### 5.2.1 Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours

En béton balayé, désactivé, enrobé, pavé ou autre selon choix architecte.

### 5.3. Espaces verts

#### 5.3.1 Plantations d'arbres et arbustes, fleurs

Arbres, arbustes, haies selon plan masse et projet du paysagiste.

#### 5.3.2 Engazonnement

Engazonnement sur les espaces délimités sur les plans de la résidence.

*NOTA : La végétalisation des espaces et l'implantation des autres équipements sont repris à titre indicatif et pourront être modifiés (en densité, en position et en apparence).*

### 5.4. Aires de jeux et équipements sportifs

Sans objet.

### 5.5. Eclairage extérieur

#### 5.5.1 Signalisation de l'entrée de l'immeuble

Par appliques décoratives commandées par détecteur crépusculaire.

#### 5.5.2 Eclairage des voiries, espaces verts

Par candélabre. Allumage crépusculaire.

### 5.6. Clôtures

#### 5.6.1 Clôtures sur rue

Clôture suivant réglementation et permis de construire.

#### 5.6.2 Séparatifs

Suivant réglementation et permis de construire.

## **5.7. Réseaux divers**

- 5.7.1. Eau**  
Alimentation souterraine par la société concessionnaire.
- 5.7.2. Electricité (poste de transformation extérieur)**  
Alimentation souterraine par la société concessionnaire.
- 5.7.3. Postes d'incendie, extincteurs**  
Sans objet.
- 5.7.4. Egouts**  
Raccordement séparatif au réseau public, eaux usées et eaux pluviales.
- 5.7.5. Epuration des eaux**  
Sans objet.
- 5.7.6. Télécommunications**  
Raccordement au réseau Concessionnaire.
- 5.7.7. Drainage du terrain**  
Sans objet.
- 5.7.8. Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux**  
Selon prescriptions géotechniques.